

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0018

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021– COMMUNE

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de la commune comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	404 329 € 44
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	294 174 € 12
Résultat de clôture à affecter	excédent	698 503 € 56

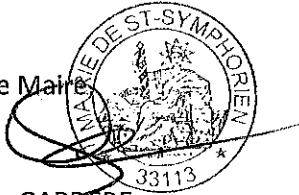
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture	excédent	363 376 € 76
Reste à réaliser dépenses		148 000 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	815 115 € 43
Résultat comptable cumulé	excédent	1 179 492 € 19

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'Investissement excédent reporté (résultat de clôture)	1 179 492 € 19
Section de fonctionnement excédent reporté 002	698 503 € 56

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

 Bruno GARDERE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0019

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – CUISINE CENTRALE

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	20 296 € 98
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	71 096 € 58
Résultat de clôture à affecter	excédent	91 393 € 56


BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture	déficit	21 269 € 86
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	216 202 €
Résultat comptable cumulé	excédent	194 932 € 14

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'Investissement excédent reporté (résultat de clôture)	194932 € 14
Section de fonctionnement excédent reporté 002	91 393 € 56

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

Bruno GARDERE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0020

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – SERVICE DE L'EAU

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du service municipal de l'eau et de l'assainissement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	13 895 € 50
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	163 140 € 89
Résultat de clôture à affecter	excédent	177 036 € 39

BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

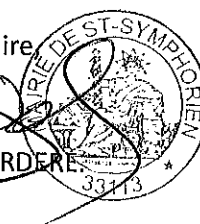
Résultat de clôture	excédent	9 699 € 13
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	48 847 € 08
Restes à réaliser en dépenses		20 000 €
Résultat comptable cumulé	excédent	58 546 € 21

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'Investissement excédent reporté (résultat de clôture)	58 546 € 21
Section de fonctionnement excédent reporté 002	177 036 € 39

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire
 Bruno GARDERE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0021

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – MAISON MEDICALE

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de la Maison Médicale comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	34 931 € 60
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	682 € 30
Résultat de clôture à affecter	excédent	35 613 € 90

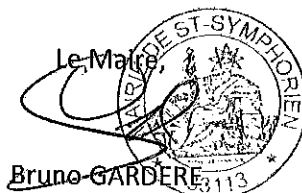
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture	déficit	5 239 € 12
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	0 € 64
Résultat comptable cumulé	déficit	5 238 € 48

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'Investissement excédent déficit (résultat de clôture)	5 238 € 48
Section d'Investissement recettes réserves 1068	35 000 €
Section de fonctionnement excédent reporté 002	613 € 90

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.



Le Maire,
Bruno GARDERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0022

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	déficit	4 685 € 72
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	14 581 € 28
Résultat de clôture à affecter	excédent	9 895 € 56



BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	2 602 € 76
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	2 435 € 13
Résultat comptable cumulé	excédent	5 037 € 79

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'Investissement excédent reporté	5 037 € 79
Section de fonctionnement excédent reporté 002	9 895 € 56

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

 Bruno GARDERE


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0023

OBJET : TAXES LOCALES : FIXATION DES TAUX POUR 2021

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de fixer les taux d'imposition des taxes locales pour l'exercice 2021 de la manière suivante :

- Taxe foncière sur prop. bâties	29.16 %
- Taxe foncière sur prop. non bâties	23.70 %

Il n'y aura donc pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux pour l'exercice 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

Bruno GARDERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0024

OBJET : BAIL DE LOCATION AU NOM DE Mme BRIERE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de Mme BRIERE, sage-femme pour louer un local communal.


Monsieur le Maire précise que la commune dispose d'un local situé au sein de la maison médicale susceptible de pouvoir lui convenir.

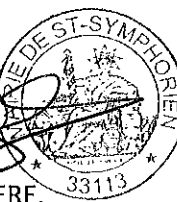
Le bail sera signé à compter du 3 Mai 2021 et ce pour un loyer d'un montant de 300 € par mois.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail de location avec Mme BRIERE pour l'installation de son cabinet de sage-femme et ce à compter du 3 mai 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

Bruno GARDERE.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0025

OBJET : BUDGET POMPES FUNEBRES 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget des Pompes Funèbres pour l'année 2021.

Il s'établi comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	21 895.00	21 895.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	9 253.00	9 253.00


Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- De voter le budget des Pompes Funèbres 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	21 895.00	21 895.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	9 253.00	9 253.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire
Bruno GARDERE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0027

OBJET : BUDGET CUISINE CENTRALE 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget de la cuisine centrale pour l'année 2021.

Il s'établi comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	451 393.00	451 393.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	194 932.00	194 932.00

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- De voter le budget de la cuisine centrale 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	451 393.00	451 393.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	194 932.00	194 932.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.


 Le Maire
 Bruno GARDERE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0028

OBJET : BUDGET SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget du service Eau et Assainissement pour l'année 2021.

Il s'établi comme suit :

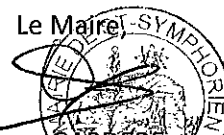

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	413 036.00	413 036.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	66 567.00	66 567.00

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- De voter le budget du service Eau et Assainissement 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	413 036.00	413 036.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	66 567.00	66 567.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire

 Bruno GARDERE


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0026

OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget principal de la commune pour l'année 2021.

Il s'établi comme suit :



	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 425 861.00	2 425 861.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 304 492.00	1 304 492.00

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- De voter le budget principal de la commune 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 425 861.00	2 425 861.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 304 492.00	1 304 492.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.


 Maire,
BRUNO GARDERE.


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bruno GARDERE.

PRESENTS : MM. GARDERE, Maire, FERNANDEZ, LABOIRIE, LEGLISE, DUTRANNOY, COURBIN, DAVID, SAUTJEAU

GALISSAIRES, DURROS, ROUSSELLET, DOZ, PUJO, ARNAUD, FAUCHE, NADAL

REPRESENTES : MME ARDOUIN procuration à M. LABOIRIE , M. CAUDEN procuration à M. GARDERE, M. ROBIN procuration à M. DUTRANNOY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Pour 16+3

DELIBERATION N° 09042021-0029

OBJET : BUDGET MAISON MEDICALE 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget de la Maison Médicale pour l'année 2021.

Il s'établi comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	47 871.00	47 871.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	43 956.00	43 956.00

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- De voter le budget de la Maison Médicale 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	47 871.00	47 871.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	43 956.00	43 956.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures.
 Saint-Symphorien, le 10 avril 2021.

Le Maire,

Bruno GARDERE.

